

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION
DES COPROPRIETAIRES FLOREAL APPARTEMENTS SISE 3C AVENUE DE FLOREAL
A 1180 BRUXELLES DU 17 AVRIL 2018.**

1. Vérification des procurations et du quorum des millièmes atteints.(Validité de l'Assemblée).

Le quorum établit que 7.816 des quotités sont présentes ou représentés pour un total de 3 copropriétaires sur 4. La double condition est remplie et l'assemblée peut valablement délibérer.

2. Nomination du président et du secrétaire de l'assemblée.

Monsieur Deremience est nommé Président
Le syndic prend le secrétariat.

3. Approbation des comptes et décharge à donner au syndic

L'assemblée approuve les comptes sous réserve de l'examen de ceux-ci par Mr van der Straten dans un délai rapproché et celui-ci donnera la ²quitus au syndic.

4. Mandat du syndic

Le mandat du syndic Thierry Gilson dont les bureaux sont sis 412F, chaussée de Waterloo à 1050 Bruxelles, mandat renouvelé pour un an.

5. Problèmes de ventilation.

Un devis est présenté concernant la pose d'un extracteur (572,40 euros).
Celui-ci n'est pas retenu car les odeurs présentent dans les appartements ne sont plus ~~présentes.~~ *d'actualité.*

6. Divers

- Une tuile de toit est à remplacer et remplacement des ardoises manquantes au pignon vers 3b. La gouttière sera également inspectée *des 2 côtés.*
- Le fusible de l'ascenseur sera renforcé par Sibelga; un devis avait à l'époque été demandé (140 euros de mémoire).

Thierry Gilson
Deremience

J. Van der Straten
J. Van der Straten